

Formulaire de droit de duplication (FDD)

Doit être soumis avec chaque nouvelle commande.

Doit être rempli par l'individu ou l'organisation qui sollicite la duplication et non par un intermédiaire, agent ou courtier.

- Les lettres de garantie sont inadéquates.
- Les contenus licenciés requièrent une preuve d'obtention de la licence autorisant la duplication par le titulaire de la propriété intellectuelle.
- L'individu ou l'organisation complétant ce formulaire est reconnu comme le titulaire de la propriété intellectuelle
- (PI) contenu dans le média.

Titre du projet:										
Comment ce produit sera-t-il distribué?	Par l'intermé	diaire d'une organisatio	n Par la vente au détai	il						
	☐ Gratuit au pu	blic								
Décrivez si autre :										
Dans quels pays le produit sera-t-il distrib	ué?									
Détenez vous la propriété intellectuelle (PI) ¹ du entier de l'enregistrement ou du projet? N'inclus pas les droits d'auteur (voir la section Cochez « OUI » si vous êtes le titulaire de la l	n 2 (a) et (b) de ce fo		NON							
- Si vous cochez « NON », vous devez fournir une preuve de l'obtention d'une licence.										
 CONTENU D'UN CD-ROM/ DVD-ROM : Si vous n'êtes pas le titulaire de la PI conte logiciels qui ont une licence enregistrée. Incluant le Vous devez fournir la licence de droit de dupli n'êtes pas le titulaire. (Consultez le vendeur du logiciel pe Si votre projet est un CD Extra (Enhanced CD, n 	es gratuiciels et par cation remis par l'é our savoir ce qui est rec	énumérez sur la pag tagiciels (tel que flash pl diteur ou le vendeur p quis.)	layer, quick time, Win zip, etc.) pour tous les logiciels dont v							
2. Contenu Audio (CD, DVD, Vinyle ou Cas	ssette): Si votre	projet est une COMPILA	ATION cochez cette case							
Artiste (s) Contenu/ genre de musique										
Vous devez remplir une liste contenant le titre de	es pistes, l'artiste e	le titulaire de la PI (vo	oir page 3)							
 Si vous n'êtes pas le titulaire de la PI pour che fournir une preuve d'obtention de la licence de dro L'échantillonnage d'enregistrement dont vous n'êtes pa l'enregistrement (peu importe le genre, la quantité ou la 2. (a) Êtes-vous le titulaire de tous les droits d'aute 	it de duplication pros s titulaire demande une durée).	ovenant du titulaire de preuve de licence d'utilisa	e la Pl.							
(b) Si NON, Avez-vous obtenu ou en voie d'obter	nir ces droits?	OUI N	NON							
Vous devez détenir ou en voie d'obtenir les droits de duplic	ation par l'éditeur ou pa	ır la société de gestion de	droit de reproduction mécanique.							

Rev. 2010/08/07



Formulaire de droit de duplication (FDD)

3. Contenu Vidéo (CD/ DVD):

(Décrivez le contenu du disque.)

- Si vous n'êtes pas le titulaire de la PI contenu dans la vidéo, vous devez fournir une preuve de licence pour droits de duplication provenant du titulaire de la PI.
 - Si dans la vidéo il y a des pistes audio déjà licenciés, Complétez la section audio (2) ci haut. Énumérez ces pistes sur la page 3 de ce formulaire et fournissez la licence Videogram nécessaire. Complétez aussi la section 2a et 2b en respectant les droits sur la synchronisation.

J'atteste que toutes les informations fournies ci haut sont vraies et que les contenus indiqués comme « licenciés » sont licenciés en bon et due forme sous les termes requis par le titulaire original, avec preuves de ces licences et/ou autorisation d'utilisation des logos joints. J'affirme être le titulaire de la propriété intellectuelle pour tout les contenus identifiés comme étant « ma propriété » et j'autorise la duplication de ces contenus. En accord avec la version actuelle des normes du programme anti-piratage et au standards du Recording Media Association (disponibles au: www.duplication.ca/irma), je comprend que le duplicateur se réserve le droit de refuser le traitement de n'importe quelle commande qui ne respecte pas les lignes directrices du programme anti-piratage.

Nom de la compagnie, organisation ou individu sollicitant la commande :

Numéro de téléphone : Date :

En lettres Moulées Nom et Titre :

Signature du représentant de la partie qui sollicite la commande :

Doit être rempli par l'individu ou l'organisation qui sollicite la duplication et non par un intermédiaire, agent ou courtier.



Formulaire de droit de duplication (FDD)

Doit être soumis avec chaque nouvelle commande.

Doit être rempli par l'individu ou l'organisation qui sollicite la duplication et non par un intermédiaire, agent ou courtier.

S'il vous plait, utilisez ce tableau pour :

- ⇒ Énumérer les titres, Artiste (s) et Titulaire de la PI pour chaque piste du votre CD audio.
- ⇒ Enumérer tout les Titre musicaux séparément licenciés de votre Disque Vidéo.
- ⇒ Enumérer tous les logiciels détenus ou licenciés sur votre CD-ROM ou DVD-ROM.

O Joindre tout le document nécessaire relatif à la licence de distribution. Consultez le vendeur du logiciel pour les fichiers exécutables (.exe) dont vous n'êtes pas le titulaire. (Apple, Microsoft, Corel, etc.)

Na			
No. 1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

(SVP continuez sur une autre feuille si vous avez d'autre chansons ou fichiers)

Si vous n'êtes pas le titulaire de la PI, Êtes-vous mandaté par le titulaire de la PI comme étant celui qui possède

Formellement les droits de distribution pour ce produit?

OUI

NON

Rev. 05/04/04 (RRF) APCF-5006

¹ Propriété intellectuelle -- Forme de travail de création qui peut être protégée par une marque de commerce, un brevet, un droit d'auteur, un dessin industriel ou une topographie de circuits intégrés.

² Si vous reprenez une chanson déjà existante, vous devez détenir le droit de reprendre cette chanson par son titulaire original et l'inscrire dans cette colonne.

³ Si vous incluez une chanson déjà existante et que vous n'êtes pas le titulaire de la PI (ou de la bande maîtresse), vous devez obtenir une licence vous permettant d'inclure cette chanson sur votre disque et fournir une preuve de cette licence avec votre commande.